

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 Août 2017

Le Président salue et remercie de leurs présences Camille Pirot (président d'honneur de l'ADUPP), Jacky Simon (président de l'Amicale des marins plaisanciers), M. Malglève (président de la FAUR), M. Jacques Menguy.



A 17h15 le président ouvre l'Assemblée Générale devant 58 membres présents ou représentés. Il salue la mémoire de **Daniel Béthry**, secrétaire et cheville ouvrière de l'Association pendant de nombreuses années, disparu en Octobre 2016.

L'ordre du jour est celui adressé avec la convocation :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Elections pour renouveler le tiers sortant
- Questions/Réponses
- Résultat du concours photos annoncé lors de l'apéritif dinatoire

1- Rapport moral et d'activité

L'année 2017 a été perturbée dans nos relations avec les services municipaux. Après les informations sur le lancement des premiers travaux dans le cadre du marché d'études sur le désenvasement du chenal et de la souille, nous n'avons pas eu les contacts nécessaires pour préparer la saison d'été 2017. Les élections d'une nouvelle municipalité et le premier contact avec le nouvel Adjoint chargé du Port, M. Christian Poutriquet, ont reporté en Septembre 2017 la reprise de tous les dossiers en cours.



A l'occasion de ces élections nous avons publié une «lettre ouverte» aux candidats pour connaître leurs positions sur l'avenir du Port. Nous avons été reçus par Mme Alix de la Bretesche et M. Jean-Claude Mahé qui étaient décidés à jouer la carte du Port comme un atout pour Dinard. L'ancienne municipalité ayant déjà lancé le marché d'étude du désenvasement.

1.1 Réunions du Conseil d'Administration

Le C.A de l'ADUPP s'est réuni 5 fois : le 25 Août 2016, le 24 Septembre 2016, le 18 Avril 2017, le 29 Juin 2017 et le 28 Juillet 2017 pour

- valider et élaborer les orientations du Bureau
- avoir le Compte-rendu des réunions du Bureau avec les élus,
- préparer les différentes actions.

1.2 Réunions du Conseil Portuaire

Conseil Portuaire du 28 Novembre 2016

- Adoption du PV du Conseil précédent du 29 mars 2016
Ce PV mentionnait le résultat des travaux de dragage au droit du ponton de Décembre 2015. Nous avons eu depuis le montant de ces travaux : 5400 euros pour la manutention relative au ponton et 41 149.80 euros pour les opérations de dragage.
- Les tarifs 2017 ont été fixés comme tous les autres tarifs communaux avec une augmentation de 2% et avec une augmentation particulière des tarifs du « large » de 6% pour les rapprocher du tarif de la « Souille » en souhaitant qu'un petit écart se maintienne car le service rendu n'est pas le même. Cette augmentation globale alignée sur celle de tous les services municipaux et indépendante du budget propre au Port ne nous satisfait pas et nous nous sommes abstenus lors du vote consultatif.



Conseil Portuaire du 13 Mars 2017

Ce conseil avait pour ordre du jour la présentation et le vote consultatif du Budget du Port, avant qu'il ne soit mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil Municipal. Mme Ménival, conseillère représentant M. Gilbert Bédard adjoint chargé du Port, a présenté le Budget Primitif.

Nous avons fait remarquer que nous n'avions pas reçu le Compte Administratif 2016 et donc aucune connaissance de l'exécution du Budget précédent. Il nous était impossible de juger du bien-fondé des propositions contenues dans le Budget 2017. Nous n'avons pas pris part au vote, par principe, malgré que des informations orales positives sur le Compte Administratif 2016 nous aient fournies oralement.

1.3 Réunions avec la Mairie

*Rencontre avec M. **Christian Poutriquet** le 4 Mai 2017*

Mr Poutriquet est l'Adjoint dans la nouvelle municipalité chargé du Port. Il était normal que



nous lui présentions notre Association des usagers du Port ainsi que l'Union Nationale (UNAN) à laquelle nous sommes adhérents. Il a été très intéressé par le Guide des Ports et le Document du Groupe de Travail Dragage de la Région Bretagne que nous lui avons remis. M. Poutriquet est un usager du port par l'intermédiaire de l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude qui y dispose d'un Zodiac. Il en a donc une connaissance parfaite, l'historique et la gestion. Il se tourne délibérément vers l'avenir, le dragage, la capitainerie, l'animation sur l'estacade. Le Port est une des images de Dinard. Rendez-vous est pris pour Septembre/Octobre et mettre « tout à plat ».

Dans l'urgence nous lui avons parlé des horaires des navettes que nous souhaitons de 7h à 21h. Après consultation avec l'Adjoint chargé du personnel la plage horaire a été ramenée à 8h – 20h30.

*Rencontres avec M. **Christian Corbel**, Chef de service des Sports, des Plages, du Port et du Camping*

Plusieurs réunions informelles ont eu lieu sur de nombreux sujets : panne de la grue, robinets d'eau sur le ponton, les bateaux ventouses, le lavage des bateaux, la sécurité des marches des navettes et les parties mobiles des passerelles rendues glissantes par la pluie.....

*Rencontres avec M. **Stephan Odoard**, chef du service Technique*

M. Odoard nous a présenté le 20 Février 2017 l'avancement du Marché d'études sur le dragage chenal et Souille. A cette date la question de la réalisation, soit avec clappage ou soit avec stockage à terre, se posait. Le déroulement du marché est stoppé et attend la réponse à cette question.

Les améliorations réalisées pour la saison 2017

- Affichage des horaires des navettes sur la passerelle,
- Des « Stop » sur l'avenue Georges V,
- Parking en position été dès l'ouverture du Port,
- Déplacement de l'échelle de secours afin de permettre l'accostage en bout de ponton en période d'affluence,
- Modification des mouillages d'échouage avec le système Amarsécur,
- Glissement des horaires de navettes le soir à 20h30 au détriment du matin 8h

1.4 Le plan d'actions du C.A de l'ADUPP

L'ensemble de nos souhaits d'amélioration pour le Port est rassemblé dans un document que nous appelons « Fil Rouge ». C'est ce document que nous détaillerons lors de la « remise à plat » que nous a proposé M. Poutriquet en Septembre/Octobre.

● **Investissements**

- Désenvasement du Port
- Rénovation de la Capitainerie
- Station Carburants
- Pompe à eaux noires

● **Finances**

- Tarifs des mouillages : Souille/large, échouage en souille,
- Redevance pour tous : convention si dérogations, « va et viens » répertoriés,
- Sous-location de mouillage : accord avec les Ports voisins dans le cadre de la Communauté de Communes,
- Grutage : tarifs usagers, non usagers, professionnels,
- Horaires d'été des navettes : 7h30/21h,
- Interrogations sur les impôts payés sur bénéfices,

● **Fonctionnement du Port**

- Listes d'attentes transparentes,
- Propreté dans la souille : bouts propres en Avril, arrachage des algues japonaises,
- Liste des usagers acceptants d'être contactés par les associations du Port (ADUPP, SNSM, AMP, Yacht-club, Ecoles de voile.....)
- Bilan des mouvements annuels internes et externes,
- Disponibilité du ponton : bateaux ventouses, lavage des bateaux aux heures d'affluence,
- Sécurité sur les parties glissantes des navettes et des passerelles,
- Parking : réservé pendant les vacances scolaires et ponts, barrières et badges d'entrée, affichage sur pare-brise,

● **Divers**

- Animations sur l'estacade
- Participation à une commission Port réunissant tous les acteurs, les élus, les représentants du Port, les associations, les chantiers navals, les commerçants riverains,
- Révision des désignations au Conseil Portuaire, titulaires et suppléants nommés pour 5 ans, représentation des chantiers navals,

1.5 Les associations dont nous sommes adhérents

* La FAUR (Fédération des usagers de la Rance)

* Le CEC (Collectif Emeraude Cotentin), en veille actuellement

* L'UNAN Manche : 10 Associations représentant 800 adhérents. Actions principales :

- Participation au groupe de travail sur les hauteurs d'eaux en Rance,
- Participation aux travaux de la GIZC du pays de Dinan (Gestion Intégrée de la Zone Cotière),
- Modification de l'arrêté concernant la navigation dans le Passage du Grand Murier dans l'ouest de Cézembre.

* L'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs)

Actions principales :

- Edition d'un guide à l'usage des représentants aux Conseils Portuaires,
- Edition d'un guide sur la taxe Foncière des Ports de Plaisance,
- Réactivation du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance (CSNPSN) avec la nomination d'une nouvelle directrice au niveau national,
- Pessimisme de la commission pêche pour 2018 qui a oublié les plaisanciers (0 bar en 2017 sur les côtes anglaises, les Minquiers, les Ecrécous).

1.6 Les animations

- **l'édition de la plaquette** ne déclenche pas de retours que nous aimerions avoir pour pouvoir toujours mieux satisfaire nos adhérents,



- **Le Pot sur l'estacade** a été déplacé par rapport aux autres années et l'emplacement semble mieux convenir. Nous avons remis un chèque à J-Y Boursier pour les orphelins des marins péris en mer et nous avons regretté l'absence de la SNSM due au veto catégorique de son président local. Le chèque prévu sera remis à l'Association des secouristes de la Côte d'Emeraude. Vote à l'unanimité

- **La Fête de la mer organisée par l'AMP** a été annulée à cause du mauvais temps,

- **Le Concours photos de l'ADUPP** a rassemblé 34 photos,

- **Le matelotage** : formation proposée par l'ADUPP le 29 Juillet 2017 a rassemblé 9 participants fortement intéressés par les présentations dynamiques de Fabrice

- **La Formation Pêche** proposée par l'ADUPP le Samedi 5 Août et animée brillamment par Emeric Gauvin a été également suivie par 10 Participants, le thème était « la pêche aux leurres » : les cannes, les tresses et fils nylon, les nœuds sur lignes, les formes les couleurs et les grandeurs des leurres, les fonds favorables et les habitats des espèces, et bien sûr le comportement du bar selon les saisons et les techniques de pêche adaptées.

1.7 Informations générales

- Liste d'attente des mouillages : Large 36, Souille 12, Echouage 69,

- Le Budget du Port 2017 que nous n'avons pas voté présente des recettes de fonctionnement optimistes en ce qui concerne les mouillages +14000 euros et le carburant +33000 euros. Les charges de fonctionnement portent sur le changement des chaînes de mouillage et la continuité du marché d'étude dragage si celui-ci débouche d'ici fin 2017.

- Les résultats de l'exercice 2016 fait apparaître un bénéfice de 117689 euros ce qui entraîne 35000 euros d'impôts payables en 2017

1.8 Objectifs 2018

Suivant le souhait de M. Poutriquet, la « remise à plat » de tous les problèmes du Port devra se faire sans langue de bois, dans la transparence et en donnant du temps au temps. Il peut compter sur notre participation active, constructive et pas seulement revendicative.

1.9 Les Consignes

Nous pensons qu'il est dans le rôle d'une association de rappeler les consignes de sécurité et du bien vivre ensemble ;

- Sécurité dans la bande des 300m, action des affaires maritimes,
- Respecter les autres navigateurs, les agents du Port, les recommandations affichées et la réglementation,

1.10 Merci pour l'attention portée à ce rapport

LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE EST ADOPTE à L'UNANIMITE

2- Rapport Financier

Le Rapport financier présenté par Loïc Marquet fait apparaître un solde positif à fin 2016 de 1026.90 euros.

Le total des avoirs disponibles de l'ADUPP se monte à 14 213.63 euros.

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTÉ à L'UNANIMITE

3- Elections au Conseil d'Administration

Daniel AINS candidat sortant est non candidat à sa réélection, Jean-Yves Gruel et Gérard Perrier Candidats sortants sont réélus et Nicolas Rongieras candidat est élu

4- Questions diverses (Y compris reçues par email)

Encombrement du ponton

Lavage des bateaux

Horaires des navettes Juillet-Août 21h très souvent demandé

Modifications des horaires navettes en période vacances scolaires

2 bornes de recharge pour voitures électriques

Transparence dans la gestion des listes d'attente Plus de mouillages ?

Endroit pour se tenir ou s'asseoir sur le ponton à destination d'enfants ou personnes âgées avant l'embarquement.

5- Allocution de M. Poutriquet

Le président a salué la présence de l'adjoint chargé du Port et l'a remercié d'avoir accepté de clore



cette Assemblée Générale.

M.Poutriquet a rappelé la rencontre que nous lui avons proposée en Mai et confirmé la future rencontre de mise à plat qui aura lieu courant Octobre et où il compte remettre tout le monde autour de la table. Il a d'autre part confirmé que la nouvelle municipalité continuait l'engagement du dragage, que ce n'était pas simple mais que les discussions étaient engagées avec toutes les parties prenantes. Il a proposé à l'ADUPP de faire de la formation secouriste dans le cadre de ses animations auprès de ses adhérents.

FIN à 19h

Le Président :

Louis Penhouet

Le secrétaire :

Jean-Yves Gruel